

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Audition, en visioconférence, de MM. Christophe Blanchet et Pierre-Yves Bournazel, sur leur rapport sur l'évaluation de la lutte contre la contrefaçon (n° 3650) déposé au nom du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques. 2

Mercredi
5 mai 2021
Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 58

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence
de M. Roland Lescure,**
Président



La commission des affaires économiques s'est réunie, en visioconférence, pour auditionner MM. Christophe Blanchet et Pierre-Yves Bournazel sur leur rapport sur l'évaluation de la lutte contre la contrefaçon (n° 3650), déposé au nom du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques.

Ce point de l'ordre du jour ne fait pas l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<http://assnat.fr/gyaydl>.